



Le ministre camerounais des petites et moyennes entreprises, de l'économie Sociale et de l'artisanat (Minpmeesa), Achille Bassilekin III a signé avec le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK) un Accord-cadre de partenariat en vue de la promotion des PME et de l'esprit d'entreprise dans la zone d'influence du Port Autonome de Kribi (PAK). C'était le 26 mai 2023 à Kribi .

Cet Accord-cadre porte sur l'accompagnement des structures locales d'incubation ; la promotion des activités de sous-traitance dans la zone d'influence du PAK ; et l'accompagnement à la migration des acteurs du secteur informel vers le secteur formel. Pour un meilleur accomplissement, le MINPMEEESA et le PAK s'engagent à se soutenir mutuellement.

En marge de cet Accord-Cadre, les deux parties ont également signé trois autres Accords spécifiques subséquents relativement à la migration des acteurs du secteur informel vers le secteur formel ; à la promotion des activités de sous-traitance et à l'accompagnement des structures locales d'incubation. Ces trois accords spécifiques qui interviennent comme une boussole, viennent clarifier la mise en œuvre de cet Accord-Cadre.



En signant cet accord, Achille BASSILEKIN III a invité les PME à saisir ces opportunités qui s'offrent à elles à travers cette collaboration. Il a également indiqué que c'est une bonne occasion de montrer leur savoir-faire et de développer la sous-traitance et donc la compétitivité.

À l'issue de cette signature, le MINPMEESA effectuera une visite d'entreprises qui le conduira respectivement à l'incubateur Ocean Innovation Center, Eagles Constructions and Contractors

et enfin à Cooperative Etima Farms.